

und an die vielen Arbeitsplätze, die verloren gehen, aber auch unsere Freiheit, die wir so sehr schätzen, die preisgegeben wird. Alle hier im Saale sprechen und predigen immer von Toleranz. Lassen wir bitte dieses oft missbrauchte Wort auch hier gelten. Toleranz. Raucher und Nichtraucher können auch in Zukunft, ohne alles zu verbieten, sehr gut miteinander leben. Daher bin ich manchmal erstaunt, wie widerstandslos die Raucher die aggressiven Forderungen der Nichtraucher hinnehmen. Toleranz und Respekt darf nicht eine Einbahnstrasse sein. Nehmen wir Lokalpolitiker vielleicht auch ein Beispiel an unserem Bundesrat. Heute morgen steht es in den Zeitungen: Der Bundesrat will Prävention fördern, aber ohne Verbote. Hören wir also auf, alles zu verbieten und schaffen wir vielmehr Anreize, dass wir selber tun, was nicht gut ist.

Mit diesen Bemerkungen ist die FDP-Fraktion grossmehrheitlich gegen die Initiative und stimmt dem Gegenvorschlag des Staatsrates mit einer Änderung zu. Somit werde ich bei Artikel 35 Absatz 2 einen Änderungsantrag einbringen, damit in bewilligten «Fumoirs» auch bedient werden darf.

Cardinaux Gilbert (UDC/SVP, VE). Le groupe de l'Union démocratique du centre a examiné avec une attention particulière ces projets de décret et de lois concernant la fumée passive. Il est vrai, le sujet est très sensible.

Au sujet de l'initiative «Fumée passive et santé», nous estimons qu'elle introduit dans la Constitution un texte beaucoup trop rigide qui ne prévoit aucune marge de manoeuvre pour certaines exceptions à l'interdiction de fumer. Inscrire le texte de l'initiative dans la Constitution ne permet plus aucune modification, contrairement à une loi. Par conséquent, une majorité évidente de notre groupe ne soutient pas cette initiative.

Le Conseil d'Etat estime également que cette initiative est trop contraignante et nous propose un contre-projet. Pour se donner bonne conscience vis-à-vis des fumeurs, on leur permet de fumer dans un établissement public mais dans des locaux séparés, spécialement aménagés, ventilés et sans service à la clientèle. Si, à première vue cette dérogation semble être une bonne solution, sur le plan pratique, pour diverses raisons, par exemple locaux trop petits ou inadaptés, l'aménagement de ces fumoirs est irréalisable. De nombreux petits restaurants, buvettes, où cette dérogation est inapplicable seront automatiquement des établissements non-fumeurs. Nous estimons qu'il faut laisser la liberté à ces restaurateurs de décider eux-mêmes s'ils veulent un établissement fumeur ou non-fumeur. La majorité de notre groupe ne soutient pas ce contre-projet tel que présenté. Par contre, s'il est modifié par l'acceptation de l'amendement de notre collègue Rudy Vonlanthen, déjà présenté en commission, qui permet plus de souplesse dans l'application de cette loi, personnellement, je pourrais le soutenir et je pense que la majorité de groupe en ferait de même.

En revanche, le groupe soutient pratiquement à l'unanimité la modification de la loi sur l'exercice du com-

merce qui interdit la vente de tabac aux personnes de moins de 16 ans.

Motion d'ordre Christa Mutter demandant la suspension des débats

– Au vote, la motion d'ordre est acceptée par 65 oui sans opposition ni abstention.

– Les débats sont ainsi suspendus et reprendront vendredi 20 juin.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgnone (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminbœuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), Décaillet (FV, UDC/SVP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Ganoz (FV, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Jelk (FV, PS/SP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Morel (GL, PS/SP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Piller V. (BR, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Repond (GR, PS/SP), Ridoré (SC, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Schorderet E. (SC, PDC/CVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Vonlanthen (SE, PLR/FDP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Wicht (SC, PLR/FDP). Total: 65.

S'est abstenu:

Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 1.

– La séance est levée à 12 h 20.

Le Président:

Patrice Longchamp

Les Secrétaires:

Monica ENGHEBEN, secrétaire générale

Marie-Claude CLERC, secrétaire parlementaire